

Inscriptions & Conditions

INSCRIPTIONS AUX COURS

Conditions générales

Espace Prévention La Côte décline toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure survenant pendant ou après les cours. Les participant.es sont responsables de leur santé et de leur condition physique.

- Un cours commencé est dû dans son entier.
- Les séances manquées ne sont pas remboursées.
- Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Réservation

Elle peut se faire soit par téléphone à Morges **021 804 66 44**, soit directement en ligne sur notre site Internet www.espace-prevention-lacote.ch. Toute inscription à un cours est ferme et définitive et sera facturée. Celle-ci engage la responsabilité du/de la participant.e. Il est toutefois possible, sur demande et pour certains cours, de participer à un cours d'essai au prix d'une séance. Espace Prévention La Côte met tout en œuvre pour satisfaire les personnes inscrites et assurer les cours proposés, mais se réserve le droit, si l'effectif est insuffisant, de reporter ou de supprimer un cours. En cas d'interruption des cours due à des circonstances exceptionnelles (crise sanitaire, etc.), aucun remboursement ne sera effectué. Espace Prévention La Côte proposera, dans la mesure du possible, des cours en ligne.

Prix des cours

Les prix s'entendent TVA 8,1 % incluse.

Réductions et facilités de paiement

Sur présentation d'un justificatif, les apprenti.es, étudiant.es, AVS, AI, chômeur.euses et autres personnes à petit budget bénéficient d'un rabais de 15% dès que le prix du cours dépasse Fr. 100.–, sauf mention spéciale dans le programme. Cette réduction n'est pas cumulable avec d'autres avantages.

Réseau DELTA

Tous les membres affiliés au Réseau Delta peuvent bénéficier d'une aide au financement d'un cours en groupe. Plus d'information sur www.reseau-delta.ch.

Renonciation après inscription (uniquement par écrit ou par courriel)

En cas de renonciation de votre part, les conditions suivantes seront appliquées :

- 1 semaine avant le début du cours, la totalité de la facture est due.
- 2 semaines avant le début du cours, une participation aux frais d'inscription de Fr. 30.– est demandée.
- Pour cause de maladie prolongée (dès 4 séances consécutives manquées) et sur présentation d'un certificat médical, un remboursement peut être demandé par écrit ou par courriel. Fr. 30.– de frais administratifs seront déduits.